



Reconnaitre un fils naturel

Par **erick**, le **17/01/2016 à 17:35**

Bonjour,
J'ai 72 ans, puis-je reconnaître mon fils naturel qui a 40ans et comment faire si cela est possible.
Je suis marié, mais pas avec sa mère qui est célibataire.
Merci pour vos conseils à venir.

Par **amajuris**, le **17/01/2016 à 18:21**

bonjour,
si votre fils naturel n'a pas été reconnu par un homme, vous pouvez le reconnaître sans problème même si vous êtes marié et que la mère n'est pas votre épouse.
salutations

Par **erick**, le **18/01/2016 à 11:25**

Merci bien, je suppose qu'une mairie doit être apte à effectuer cette reconnaissance.
Cordialement.

Par **cocotte1003**, le **18/01/2016 à 12:17**

Bonjour, vous supposez bien, cordialement